

6ième Colloque des Diplômés
le mercredi 15 mars 1972,
de 8h30 à 21h
au grand salon du Centre communautaire,
2332, boul. Edouard-Montpetit
(angle Sterling)



Canada Post
Postage paid

Postes
Canada
Port payé

Bulk **En nombre**
Third **troisième**
Class **classe**

F-41
Montréal

2
CHANGEMENT D'ADRESSE

3
LE POINT

Ce mois-ci, notre Président nous parle du besoin de sang nouveau.

4-5
NOS ACTIVITÉS

La plus importante des activités de l'Association : la mise en candidature.

6-7
NOS ACTIVITÉS

Le programme complet du colloque du 15 mars 1972.

8-9
NOTRE ARTICLE DE FOND


Monsieur Jean Champagne, Poly 58, pose la question préalable :
«L'Université, à quoi bon ?»

10
NOTRE LANGUE, CETTE INCONNUE

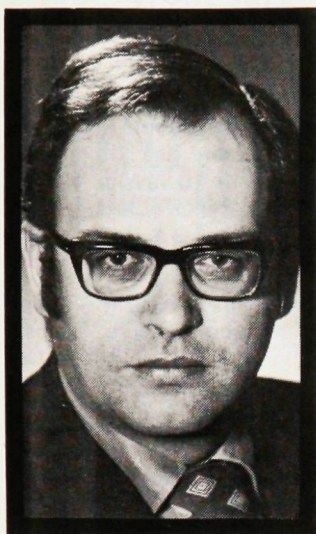
12-13
LE CARNET

14
SUR LE CAMPUS

15
NOS VOYAGES

L'INTER	MARS 1972 Volume 13, No 3	
L'INTER, organe des diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois l'an.	Directeur général : Fernand Girard Secrétaire à la rédaction : Pierre Beaudry Conception graphique : Jean Gladu	Abonnement : \$ 3. Pour bibliothèques et diplômés : \$ 1. En supplément : \$ 1.
Les bureaux de l'Inter sont situés au 2910, boul. Edouard-Montpetit, bureau 3, Montréal 250. Téléphone : 343-6230.		Les reproductions sont autorisées moyennant mention de l'Inter et des auteurs.
Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent	 111	Dépôt légal No D6800280, Bibliothèque Nationale du Québec.

CHANGEMENT D'ADRESSE	à nous communiquer dans les meilleurs délais avec, au verso, l'étiquette actuelle.
Nouvelle adresse	
Nouveau numéro de téléphone	
Zone postale	
Date prévue pour le changement	



PURGE CHEZ LES DIPLOMÉS ?

Certains partis politiques parlent à tous les quatre ans de renouveler 20% de leurs effectifs. Bon an, mal an, c'est 1/3 de leurs administrateurs élus que les diplômés renouvellent. Il est vrai que c'est moins payant.

Cet apport de sang nouveau est un facteur essentiel de dynamisme et le meilleur vaccin qui soit contre la sclérose. Au cours des années, un nombre croissant de diplômés sont ainsi amenés à participer à la gestion de leur Association et le

Conseil représente mieux toute la diversité de ses membres. Toutefois, ce renouvellement comporte ses exigences et ne demeure possible dans la mesure où de nouveaux candidats s'arrachent à la quiétude de la tranquille majorité silencieuse pour venir chaque année confronter leur opinion avec celle de leurs confrères.

Je crois exprimer le désir de tous mes collègues du Conseil et en particulier de ceux dont le mandat se termine cette année, en souhaitant que les

candidats aux postes vacants soient aussi représentatifs que possible de toutes les facultés, de tous les milieux et de toutes les classes de diplômés.

A titre de président sortant et de membre du Comité de nomination, j'adresse donc une invitation expresse à tous ceux qui croient pouvoir investir un peu de matière grise et d'énergie dans leur mieux-être collectif.

Le Président,
Yves Guérard

ET VOUS... ÊTES-VOUS DES NÔTRES ?

LES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FORMULE DE CONTRIBUTION

(Compléter en lettres moulées, s.v.p.)

CONTRIBUTION ANNUELLE : \$15 <small>(Comprenant l'abonnement à l'inter)</small>		Exercez-vous la profession de votre discipline? Sinon, précisez :
CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE : _____ <small>(à la vie de l'association)</small>		
TOTAL : _____		
Nom	Faculté	Année Date de naissance
Adresse domicile	Employeur	
Ville et zone postale	Adresse du bureau	
Province, Pays	Ville et zone postale ou Province, Pays	
Téléphone domicile	Téléphone bureau	

MERCI



MODALITÉS DES ÉLECTIONS

Conformément à l'article IV paragraphe 1 du règlement général de l'Association qui stipule que : « le Conseil d'administration détermine la procédure, les modalités, la façon et tous les autres détails de mise en candidature et d'élection des représentants des diplômés » »

La procédure d'élection suivante a été adoptée par le Conseil d'administration de l'Association des Diplômés lors d'une réunion tenue à Montréal le 10 février 1972.

Il est résolu que :

I- Comité de mise en candidature :

A- i) soit formé un comité de mise en candidature de cinq membres choisis de la façon suivante :

- deux membres nommés par l'Assemblée générale annuelle lors de la dernière assemblée ;
- deux membres nommés par le Conseil d'administration, hors de ses cadres ;
- Le président des D.U.M.

ii) Ces cinq membres élisent entre eux un président du comité de mise en candidature, un vice-président, un secrétaire et deux scrutateurs.

B- Aucun des membres de ce comité de mise en candidature ne peut être à la fois membre de ce comité et candidat à un poste au Conseil d'Administration ; advenant ce cas, il doit démissionner du comité et le Conseil doit combler la vacance.

C- Si un des membres du comité se trouve dans l'incapacité d'occuper son poste, il appartient au Conseil de combler la vacance.

D- Le président du comité est d'office président d'élection.

E- Le comité de mise en candidature a pour rôle :

- a) De faire connaître aux membres le nombre de postes qui devront être comblés lors de la formation du prochain Conseil d'Administration ;
- b) D'inviter les membres à poser leur

candidature dans les délais prescrits ;

- c) De recevoir les bulletins de candidature ;
- d) De vérifier l'éligibilité des candidats ;
- e) De soumettre la liste complète des candidats en vue de l'élection (s'il y a lieu).

II- Éligibilité :

Tout diplômé de l'Université de Montréal, au sens du règlement de l'Association, peut se porter candidat à l'un des postes d'administrateurs.

III- Procédure et calendrier :

Le nouveau Conseil d'administration devant entrer en fonction le 1er juin de chaque année, son renouvellement doit s'effectuer selon la procédure et le calendrier suivant :

Inter de mars :

Un avis invitant les diplômés à poser leur candidature à l'un des postes d'administrateurs dans le prochain conseil d'administration. Cette mise en candidature doit s'effectuer selon les règles à l'article IV et doit parvenir au secrétariat de l'Association avant le quatrième jour du mois d'avril de la même année.

Mars :

Première réunion du comité de mise en candidature qui procède à l'élection décrite dans le présent règlement à l'article I,A,ii ainsi qu'à l'étude de certaines candidatures qui pourront être susci-

tées en vue du renouvellement partiel du conseil d'administration.

Avril :

Le comité de mise en candidature :

- a) étudie les bulletins de candidature parvenus au secrétariat dans les délais prescrits ;
- b) vérifie l'éligibilité des candidats ;
- c) établit la liste des candidatures acceptées sans identifier celles qu'il a suscitées, s'il en est.

Inter de mai :

Proclamation des élus si le nombre de candidats correspond au nombre de postes à combler ;

ou convocation de tous les membres à une assemblée générale extraordinaire en vue de procéder à l'élection si le nombre de candidats est supérieur à celui des postes à combler.

30 mai :

Assemblée générale extraordinaire en vue de l'élection (s'il y a lieu).

1er juin :

Entrée en fonction du nouveau Conseil d'administration.

IV- Mise en candidature :

A- Tout candidat à un poste d'administration doit remplir un bulletin de représentation donnant son nom, son adresse, la faculté dont il est diplômé et son année de promotion. Ce bulletin doit être signé par le candidat et contresigné par deux diplômés appuyant sa candidature. Ces der-

niers doivent aussi inscrire leurs noms, adresses, leurs facultés ou écoles dont ils sont diplômés et leurs années de promotion.

B- Les bulletins de candidature doivent parvenir au secrétariat de l'Association avant le 4 avril à 16 heures.

C- Le comité de mise en candidature peut, s'il le juge à propos, inviter un diplômé à poser sa candidature, et dans ce dernier cas, accepter son bulletin de candidature même après le 4 avril à 16 heures.

V- Mode d'élection :

A- S'il y a autant de candidats que de postes à combler, ils sont proclamés élus par le président d'élection.

B- S'il y a plus de candidats que de postes à combler :

a) l'assemblée procède à l'élection sous la direction du président d'élection ;

b) chaque électeur est appelé à indiquer sur un bulletin de vote le nom des personnes qu'il désire élire au Conseil, jusqu'à concurrence du nombre de postes à combler. Les bulletins sont compilés par les scrutateurs qui font rapport du résultat à l'assemblée. Les candidats qui ont recueilli le plus de voix sont déclarés élus au Conseil.

MEMBRES DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE 1972

Nommés par l'assemblée générale annuelle du 28 septembre 1971 :

René Chartrand HEC 53,
Philippe Bélisle Med. 33

nommés par le Conseil d'administration à sa réunion du 10 février 1972 :
Louis Marceau Poly 68,
Guy Huard Sc. Soc. 61

Le président des DUM, M. Yves Guérard, est membre d'office.

MEMBRES DEMEURANT EN FONCTIONS POUR UN AN

En vertu du règlement général de l'Association, six membres du Conseil resteront en fonctions pour une autre année. Ce sont :

M. JACQUES LORANGE, HEC '50
ME LOUISE MAILHOT, Droit '64
M. ROBERT PANET-RAYMOND, Poly '65

M. PAUL-ANDRE TREATAULT, Architecture '66
M. JEAN-LUC TREMPE, Droit '48
DR MAURICE VERDY, Médecine '56

MEMBRES DONT LE MANDAT EXPIRE

En vertu du même règlement, six membres termineront leur mandat à la fin du présent exercice. Ce sont :
MME GINETTE RODGER, Nursing '68 (En rempla-

cement de M. J.-Armand Bouchard, Opto '43)
M. JEAN-G. CURZI, Poly '59
M. PIERRE FORTIER, Poly '57

M. YVES GUERARD, Sciences '56
ME ANDRE LAURENCE, Droit '56
M. JEAN-JACQUES LEMIEUX, Sc. Soc. '59

AVIS D'ÉLECTIONS

Tous les diplômés intéressés à poser leur candidature à l'un des six postes d'administrateurs vacants dans le prochain conseil d'administration de l'Association doivent en informer le comité de mise en candidature de la façon suivante :

- Remplir au complet le bulletin de présentation suivant ;
- S'assurer qu'il parvienne au secrétariat de l'Association des Diplômés, **2910, boulevard Edouard-Montpetit, Bureau 3, Montréal 250** avant le **4 avril 1972 à 16 heures.**

Le comité de mise en candidature



BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

JE,, diplômé de la
FACULTÉ de en 19. . . . demeurant
à RUE

VILLE

pose ma candidature au poste de membre du Conseil d'administration de l'Association des
Diplômés de l'Université de Montréal pour les années 1972-73 & 1973-74

SIGNATURE date

J'APPUIE CETTE CANDIDATURE :

M. Faculté en 19

ADRESSE

SIGNATURE date

J'APPUIE CETTE CANDIDATURE :

M. Faculté en 19

ADRESSE

SIGNATURE date

LE 15 MARS 1972

CONTINGENTEMENT OU LAISSER-FAIRE DANS LES UNIVERSITÉS

6^e COLLOQUE DES DIPLÔMÉS DE L'UdeM
(GRAND SALON DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE DE L'UNIVERSITÉ)

THEME

Contingentement ou laisser-faire
dans les Universités.

BUTS

Participer à l'orientation future du
développement académique de l'Uni-
versité de Montréal et sensibiliser le
public à ces problèmes de développe-
ment économique.

PROGRAMME

- 9 h** Mot de bienvenue de M. Yves Guérard, président des D.U.M.
9 h 05 Conférenciers
- M. Gérard Marier : Priorité à l'individu plutôt qu'à un système économique. " Planification et sagesse ".
 - Dr Gustave Gingras : Contingentement par les corporations professionnelles. « Professions : pléthore ? »
 - M. Beresford Hayward : Expérience étrangère en planification universitaire.
 - M. Gaston Dufour : Le point de vue de l'homme d'affaires.
- 10 h 30** Pause-café.
10 h 50 Discussion en assemblée plénière sous la présidence de M. Gilles Poirier, président du CEGEP Maisonneuve et vice-président à la C.E.C.M.
- 12 h** Déjeuner à la cafétéria du Centre communautaire.
13 h 15 Commissions
(Brefs exposés suivis de discussions)
- A Présidé par M. Claude St-Arnaud
Les instruments du contingentement
 - B Présidé par M. Gaston Denis
La spécialisation au CEGEP et au premier cycle universitaire.
- 15 h 45** Pause-café
16 h Assemblée plénière sous la présidence de M. Jacques Girard (Rapports des présidents des commissions et discussions).
17 h 30 Réception - Cocktail.
18 h 30 Dîner.
M. Yves Martin, sous-ministre de l'Education, nous dévoilera quelle mesure d'autonomie est réservée aux universités.

Aucuns frais d'inscription au colloque ; vous acquittez vous-mêmes le prix des repas.

vous les connaissez déjà



M. Gérard Marier
Directeur du centre de recherche
prospective en éducation de
l'université du Québec à Trois-
Rivières.



M. Claude St-Arnaud
Régistrare à l'Université de
Montréal



Dr. Gustave Gingras
Président du Collège des médecins
et chirurgiens de la province de
Québec.



M. Jacques Girard
Secrétaire général de l'Université
de Montréal



M. Beresford Hayward
"Head of the Country Programmes
for Educational Policy Planning,
Directorate for Scientific Affairs,
OECD"



M. Yves Martin
Sous-ministre adjoint au ministère
de l'Éducation.



M. Gaston Dufour
Directeur régional de l'Alcan.

M. Gaston Denis
Directeur, Service du développement
au ministère de l'Éducation,
gouvernement du Québec

Me Gilles Poirier,
Président du Cegep Maisonneuve,
Vice-président de la Commission
des écoles catholiques de Montréal

LES MEMBRES DU COMITE DU COLLOQUE

MM. Gaston Denis
Jean Forest
Pierre Fortier
Pierre Gravel
Yves Guérard

Jacques Henripin
Jacques Lorange
Claude R. Marchand
Huguette Marleau
Gaston Pelletier

L'agence officielle des Diplômés

VOYAGES GROUPES
OU INDIVIDUELS

Ouvert tous les soirs et les samedis



3428, rue St-Denis
Montréal 130

Tél.: 842-1751

M. Pierre Fortier, pour annoncer le prochain colloque de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal du 15 mars prochain, intitulait un article comme suit : « Qui s'instruit, s'enrichit ». Tous auront reconnu le fameux slogan qui a servi de fer de lance publicitaire à la réforme de l'éducation au Québec, au début des années 60.

Qui s'instruit... s'enrichit-il ? ...

Il semble que ce slogan en ait déçu plusieurs. En effet, certains ont pensé que le Québec, grâce à cette réforme, serait catapulté subitement dans une ère de progrès économique et social phénoménal ; d'autres ont pensé que, de ce fait, la réforme enrichirait pécuniairement et rapidement tous ceux qui s'instruiraient ; d'autres, et ils sont moins nombreux certes, ont vu là un instrument de développement à long terme du Québec et un instrument qu'il faudrait apprendre à manipuler comme collectivité.

Moins de dix ans après le début de cette réforme on s'interroge déjà sur son efficacité au niveau universitaire. Cette remise en question est saine ; elle débouche sur quoi ? Le colloque voudrait fournir tout au moins un forum d'où pourraient sortir des jalons, des amorces de solution.

QUESTION PRÉALABLE : L'UNIVERSITÉ : À QUOI BON ?

... En allant à l'université...

La réforme avait pour but, entre autres, de permettre l'accès à l'université au plus grand nombre possible, et ce, selon leurs mérite et capacité et non selon les moyens financiers. On se rend compte qu'en effet, un plus grand nombre ont accès à l'université mais on se demande si tous trouveront de l'emploi dans des métiers de leur choix. Au fond, pour revenir à ce fameux slogan, on se demande si tous s'enrichiront. Certains disent que c'est la faute du marché du travail ; d'autres jettent le blâme sur un manque de planification ou encore sur un manque de désir des jeunes d'aujourd'hui de se diriger vers les nouvelles carrières. Facilement, on en vient à l'idée de contingentement, de planification, etc.

... Mais quelle université ? ...

Mais auparavant s'est-on demandé si on avait besoin de l'université telle que nous la connaissons actuellement ? L'université a-t-elle un rôle à jouer dans le parachèvement de la formation de l'individu ou doit-elle plutôt considérer cette dernière terminée au CEGEP et s'axer sur la préparation au travail ? Doit-elle apprendre à l'individu certaines connaissances professionnelles ou tout simplement, avant tout, lui apprendre à apprendre ?

CURRICULUM VITAE DE M. JEAN CHAMPAGNE

Diplômé de l'Ecole Polytechnique en 1958, Jean Champagne a occupé dans les premières années de sa carrière diverses fonctions dans l'industrie des pétroles, des matériaux de construction et de la chaussure.

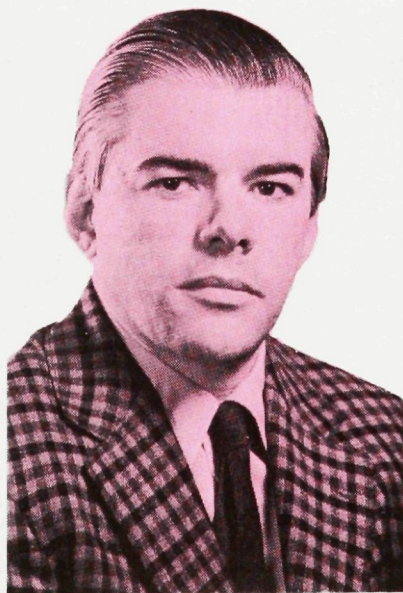
Suite à ces premières années, il étudia en Europe, plus particulièrement en France, en 1962-1963 les programmes de productivité tant industriels que régionaux mis de l'avant alors dans divers pays d'Europe.

Il se documenta également sur la participation du syndicat ouvrier à ces programmes en plus d'effectuer un stage aux bureaux des Temps Élémentaires (BTE) à Paris. A son retour, il mit sur pied le service du génie industriel de la Confédération des Syndicats Nationaux. En plus de diriger ce service, il était également lors de son départ de la CSN, adjoint du secrétaire général.

Il entra à la Fonction Publique du Québec comme directeur général de la main-d'oeuvre et, plus tard, a été conseiller spécial auprès du ministre du travail et de la main-d'oeuvre.

Il occupe présentement le poste de directeur d'études en relations industrielles à la compagnie Alcan, où il est aussi conseiller en coordination des ressources humaines.

M. Champagne est membre des Conseils d'administration de l'Institut canadien d'éducation des adultes et du Centre d'Organisation scientifique de l'entreprise.



... L'université de la vie...

Pourquoi alors le diplôme est-il encore si important si l'avenir (et le présent déjà dans une forte proportion) doit formaliser l'éducation permanente ? Combien aujourd'hui occupent toujours le même emploi que celui qu'ils ont obtenu à la fin de leurs études universitaires ? Vos présentes carrières étaient-elles prévisibles ? Quelle part doit-on laisser au libre choix de l'individu devant les nombreuses occasions du marché du travail ? Doit-on chercher à faire disparaître toute incertitude qui enlèverait à l'individu la possibilité d'utiliser son intelligence et son jugement face aux complexités du marché du travail et aux besoins individuels en matière de carrière professionnelle ? Comment tenir compte que le marché du travail est la résultante d'un agrégat d'une myriade de décisions individuelles, telle celle de M. X qui, en 1972, passe de l'emploi «A» à l'emploi «B», de la compagnie XXX à la compagnie YYY, etc.

... Que l'on connaît si mal...

Si on doit contingerer et planifier, la préoccupation prioritaire n'est-elle pas de s'assurer d'abord d'une

meilleure connaissance des principaux éléments de l'équation, à savoir, l'individu, le marché du travail et la société, et enfin, l'université ? Connaît-on bien ces trois éléments, se connaissent-ils entre eux ? La meilleure planification sociale et économique ne découle-t-elle pas, de plus, d'une grande capacité de dialogue entre les partenaires sociaux ?

... Mais que les diplômés peuvent faire connaître...

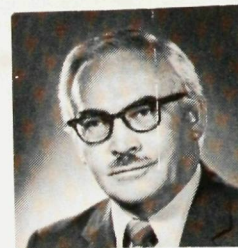
Les diplômés vivent actuellement le marché du travail et connaissent mieux une des inconnues de l'équation. Pourquoi ne viendraient-ils pas au colloque poser les questions pertinentes concernant ce problème de jonction université-marché du travail ou encore celui du rôle même de l'université dans les années 70 ?

... Par le dialogue...

A ce stade-ci le dialogue importe plus que toute autre démarche et les diplômés ne sont-ils pas les mieux placés pour le faire démarrer ? Seule, l'université (ni le gouvernement fort probablement) ne peut dialoguer. Et la flexibilité, la souplesse, la responsabilité individuelle naissent du dialogue.

NOTRE LANGUE CETTE INCONNUE

par Pierre BEAUDRY



No 6

- Des organigrammes... et d'autres choses.

I- DE CERTAINES DIRECTIONS PARTICULIÈREMENT GÉNÉRALES

Je connais des entreprises qui ont donné à certaines divisions administratives ou régionales le nom de « direction ». Je tiens à en féliciter la direction générale de chacune de ces entreprises. Je connais d'autres entreprises où l'on a cru utile d'attribuer aux dites divisions le titre de « direction générale ». J'aimerais bien pouvoir expliquer à leurs directions générales que la direction générale est nécessairement générale mais devant la profusion en question, je ne sais vraiment pas où trouver leurs directions générales... générales. Finalement, je connais des entreprises où l'on a mis, à la tête de chaque direction générale non générale un directeur général qui, lui non plus, ne peut pas être général, d'où la nécessité inévitable de la nomination d'un directeur général en chef ! Rappelons donc qu'en général aussi bien qu'en particulier, la langue française est avant tout fondée sur le sens de la mesure.

II- DU FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ

S'il est un établissement qui doit respecter la langue, n'est-ce pas notre Université ? A cet égard, on pourrait s'interroger sur l'insouciance affichée dans... l'affichage qui y est offert en exemple aux futurs dirigeants de notre société. Un cas entre bien d'autres : pourquoi a-t-on cru nécessaire d'appeler, à l'entrée du niveau parking (1), *permis régulier* ce qui, par opposition à **permis quotidien**, ne peut être qu'un **permis permanent** ou, même encore, un **abonnement** ? Pourquoi a-t-on permis des fautes dans le texte, d'ailleurs anglais dans sa démarche, du billet qu'on remet aux automobilistes à l'entrée ? L'Université a pourtant un assez grand nombre de linguistes qu'elle pourrait consulter. Méchant ? Non. Tout simplement désireux de voir notre langue

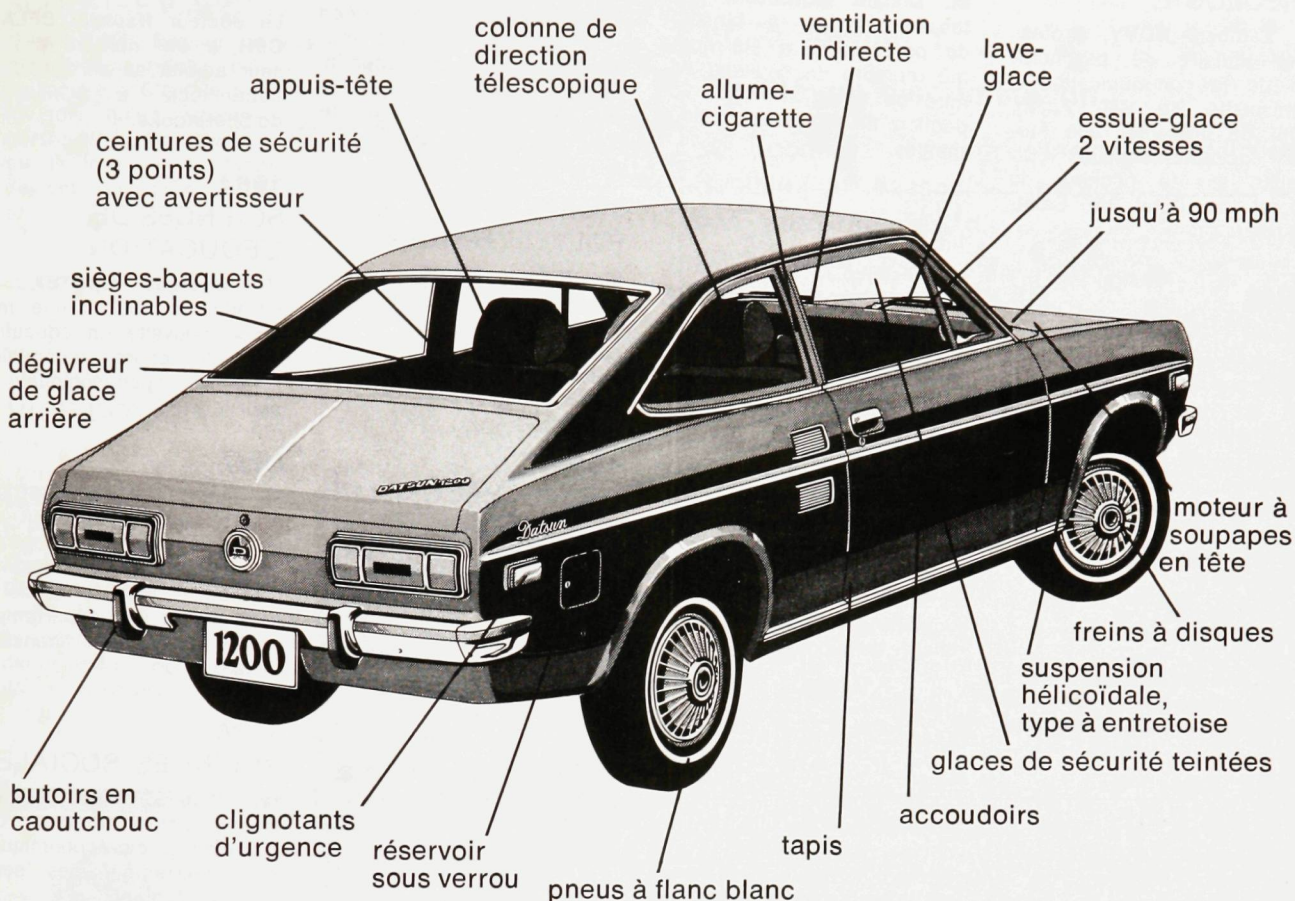
atteindre à l'excellence qui la caractérise dans tous les autres pays francophones.

III- DE L'ENLÈVEMENT DE... «TOUAGE À VOS FRAIS»

Deux lecteurs m'ont manifesté leur désaccord sur la correction que j'ai suggérée dans notre livraison de janvier dernier. Tous deux s'opposent à mon emploi du mot « enlèvement » dans « Stationnement interdit sous peine d'enlèvement ». L'un appelle au secours l'escouade de la moralité, oubliant que le contexte établi par le mot « stationnement » (qui ne peut s'appliquer qu'à des véhicules) démontre nettement qu'il ne saurait être question de personnes. L'autre me déclare : « On n'enlève pas une voiture, on la déplace ». Tout en les remerciant de leur intérêt, je cite textuellement (à partir d'une photo prise à Paris mais que j'avais oubliée lors de la correction susdite et dont j'enverrai bien volontiers un cliché à qui voudra bien m'en payer l'impression) « ZONE D'ENLÈVEMENT DES VÉHICULES EN INFRACTION ».

(1) Oh! Je sais le scandale qu'on m'imputera. Mais comment parking peut-il ne pas être français, quand les Français ont décidé qu'il l'était ? Assez curieusement, parmi ses plus grands détracteurs, on trouve sans peine un bon nombre d'adeptes du **camping** pour qui ce dernier mot est pourtant bien acceptable - encore qu'ils se croient tenus de le prononcer à l'anglaise - précisément parce qu'il est courant en France. Car c'est par l'usage que tous les mots de la langue française sont devenus français. Tout comme c'est par l'usage que se sont installés tous les mots de toutes les langues. Par ailleurs, mais dans le même ordre d'idée, félicitons l'Université de Laval d'avoir banni de son campus (autre mot venant de l'anglais et pourtant bien accueilli par nos pires chauvins) l'insipide *Arrêt* par lequel on s'entête encore chez nous à traduire l'avertissement **STOP** utilisé partout où l'on parle français.

Ceux qui vivent habituellement en milieu français et qui possèdent donc l'instinct de la langue savent très bien que l'arrêt est l'action d'arrêter et non pas celle de faire une pause sans même descendre de sa voiture. Le mot **stop** est parfaitement français ; à tel point qu'il a donné naissance au verbe **stopper**, utilisé par les meilleurs auteurs. Quand donc sortirons-nous notre langue de sa camisole de force ?



La Datsun 1200 Summa cum laude

Passant outre à une pléthore de prétentions et revendications du monde automobile, Datsun vous propose ce qu'il y a de plus solide comme argument . . . votre jugement.

Faites la liste de ce que vous cherchez dans un Fastback et cochez les items

qui se trouvent sans supplément, dans le coupé Datsun. Si ce n'est pas tout à fait ce que vous voulez, étudiez un peu les autres modèles Datsun. Et, pour confirmer votre verdict, comptez les Datsun que vous rencontrez sur votre chemin.

DATSUN a ce que vous cherchez



Il y a plus de 1,100 concessionnaires Datsun au Canada et aux États-Unis.

1938

THEOLOGIE

M. Lambert BOVY, professeur titulaire de psychologie de la communication à l'Université de Sao Paulo, vient de présenter une étude socio-économique religieuse sur le pêcheur du littoral de l'Etat de Saint-Paul.

1941

POLYTECHNIQUE

M. Marcel MANSEAU, vice-président et directeur général de chantiers maritimes et ateliers à Marine Industrie Limitée, a récemment été nommé au Conseil d'Administration de l'Ecole Polytechnique.

1945

CHIRURGIE DENTAIRE

M. Hervé DESCHESNE a été nommé vice-doyen de la faculté de chirurgie dentaire.

1946

OPTOMETRIE

M. Robert FOURNIER est maintenant président de la Société d'histoire de Matane et directeur de la revue « l'Histoire au Pap de Matane ». M. Fournier fut en 1970 président général du Richelieu international.

1947

SCIENCES

M. Bernard BARIL a été nommé vice-président adjoint des opérations de la Quebec North Shore Paper Company. M. Baril compte vingt-trois ans de service dans cette société et occupait le poste de directeur divisionnaire à Baie-Comeau depuis 1967.

1951

CHIRURGIE DENTAIRE

Le docteur **Godefroy DE BILLY** a été réélu à la mairie de Chibougamau, pour un sixième mandat consécutif. Premier maire élu de la municipalité en 1958, le docteur De Billy est considéré comme le « Père de Chibougamau. »

PHILOSOPHIE

M. Dollard CORMIER, professeur agrégé à l'Institut de psychologie a été nommé membre du nouveau comité de direction et de rédaction de la revue *Toxicomanies*.

1953

HEC

M. François RICHARD a été nommé directeur général de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins.

1955

POLYTECHNIQUE

M. Marc GAGNE est président de la compagnie nouvellement formée Conduits Condell Limitée située à Bromont, et fabriquant du conduit électrique pour l'industrie de la construction.

1956

MEDECINE

Le docteur **Gilles PIGEON** a été nommé au poste de doyen de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke. Le Dr Pigeon est membre du Collège des médecins et chirurgiens du Québec, de l'Association médicale canadienne ainsi que de plusieurs autres associations.

1958

DROIT



M. Benoît VAILLANCOURT, directeur de la Maison des étudiants canadiens à Paris, a été intronisé Chevalier de Sancerre, et a été fait citoyen d'honneur de Saint-Nicholas d'Alimont.

POLYTECHNIQUE

M. Gaston MARCIL vient d'être nommé ingénieur en chef au service génie municipal pour Beauchemin, Beaton, Lapointe, ingénieurs et conseillers en planification.

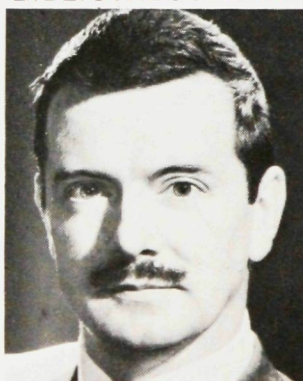
1960

POLYTECHNIQUE

M. Roland DORE, professeur agrégé au département de génie mécanique de l'Ecole Polytechnique, a récemment été nommé au Conseil d'administration de cette Ecole.

1961

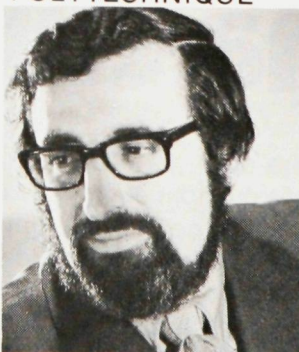
BIBLIOTHECONOMIE



M. Luc-André MIRON, ancien archiviste de l'Université de Montréal, est maintenant directeur du service de documentation administrative de l'Université du Québec.

1962

POLYTECHNIQUE



M. Denis E. GILL a été nommé récemment directeur du département de génie minier de l'Ecole Polytechnique de Montréal. Chargé de cours, puis professeur assistant dans ce département depuis 1963, le docteur Gill a été promu professeur agrégé en 1970.

1963

MEDECINE

Le docteur **Raphaël BELANGER** a été nommé professeur adjoint au service d'endocrinologie à l'Université de Sherbrooke.

1964

SCIENCES DE L'EDUCATION

M. Georges CROTEAU a introduit à l'UQTR une méthode nouvelle en éducation pour le cours secondaire, mi-temps pédagogique et sportif.

HEC

M. André L. MORISSETTE a été nommé directeur de la succursale de Montréal de la Banque Mercantile du Canada. M. Morissette a déjà dirigé le département de la consultation financière de la Banque.

1966

SCIENCES SOCIALES

M. Claude VALOIS vient d'être nommé directeur des Services socio-économiques, du département des services aux étudiants.

1967

POLYTECHNIQUE

Mme Danielle W-ZAIKOFF ingénieur, a été nommée secrétaire-trésorier honoraire du Conseil de la corporation des ingénieurs du Québec. Mme Zaikoff prépare actuellement une maîtrise en génie civil à l'Ecole Polytechnique.

1969

HEC

M. John S. HANNA a été nommé administrateur délégué de la compagnie Leeds Candy Corporation.

SCIENCES SOCIALES

M. Gérard LESCARBEAULT, technicien de recherche au département d'anthropologie vient de publier au Cercle du Livre de France son 2e roman *A ras de terre*. Cette publication lui a valu le prix Jean Béraud.

ADMINISTRATION SCOLAIRE F.A.S.

Mme Rose Bernier a été nommée secrétaire de cette faculté. C'est la première fois qu'un membre du personnel non enseignant de l'Université de Montréal devient secrétaire de faculté.

NOUVEAUX VICE-DOYENS

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Mme Arlette JOFFE-NICODÈME a été nommée au poste de vice-doyen de cette faculté. Mme Joffe-Nicodème siège à l'Assemblée universitaire depuis 1969.

DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE

M. Denis SZABO, directeur du Centre international de criminologie comparée, a reçu, lors de son récent passage en Côte d'Ivoire, la croix d'officier de l'Ordre national.

SCIENCES SOCIALES

M. Louis-Marie TREMBLAY a été nommé vice-doyen de la faculté des sciences sociales.

La sécurité sociale et la femme :

Egalité ou discrimination... ?

Le comité d'action Sociale de l'association des Femmes diplômées organise un forum pour le jeudi 23 mars à 20h15 au sous-sol de l'église Saint-Antonin, Avenue Snowdon (coin Coolbrook).

Les invités sont: Mademoiselle Monique Bégin, sociologue et animatrice; Monsieur Jacques Henripin, démographe; Monsieur Gilles Desrochers, économiste; et Madame

Janine McNeil, économiste.

Ce forum fait partie d'une série d'événements prévus pour sensibiliser les gens au rapport Bird sur le statut de la femme.

Pour renseignements, prière d'appeler Madame Andrée Parent à 274-1379 ou Madame Jeanne Lapierre à 645-0945.



NOUVELLES DES DIPLOMÉS

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTER. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-dessous.

À : LES DIPLOMÉS DE L'U. DE M.
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL 101



Veuillez prendre note que M.

Nom

Faculté

Emploi

a *

Promotion

Date :

Lieu :

* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc. — Photo.

Vous trouverez ci-joint copie de

Date :

Signature :

LE GROUPE DE POINTE



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

Un seul siège social
385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, Qué.
Téléphone 844-2050

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

Au sommaire du récent numéro d'**Etudes françaises**, revue publiée par les Presses de l'Université de Montréal : **Aliénation et révolte dans les littératures d'expression française**, par Alain Baudot de l'Université York de Toronto, dialectique de l'aliénation à la révolte, de Martinique en Afrique du nord ou au Québec, qui se résout dans la création littéraire ; **La structure de l'espace dans l'Etranger**, par Georges Pomet de l'Université McGill, « une analyse qui se veut strictement interne au texte » ; **Lettres à Jean-Isidore Cleuffeux**, textes théoriques importants de Claude Gauvreau, rédigés sous la forme de lettres à un correspondant imaginaire ; enfin, des notes de lecture de Robert Vigneault de l'Université McGill, sur l'édition critique de **L'Oeuvre** de Saint-Denis Garneau, récemment publiée aux Presses de l'Université de Montréal et de celles de Léo-Paul Desaulniers de l'Université nationale de Santiago du Chili, sur l'écriture de Ducharme et d'Aquin.

Avec ce numéro de novembre, **Etudes françaises** clôt aussi le cycle de ses chroniques annuelles consacrées à la littérature québécoise : celles-ci passent en revue la production romanesque et théâtrale des douze derniers mois. G.-A. Vachon (**Une littérature qui se louisianise ?**) se demande en particulier si l'actuelle prospérité du roman québécois est de bon augure et J.-C. Godin (**Rire à pleurer**) tente de cerner les ambiguïtés du comique québécois au théâtre.

FORMATION D'UN COMITÉ DE LA RECHERCHE

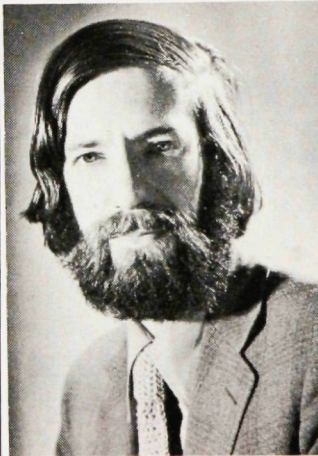
Ce comité sera composé d'un vice-recteur à la recherche, d'un président de la sous-commission des grades supérieurs, de six professeurs de carrière, de deux étudiants de recherche et d'un directeur du service de la recherche à titre de membre observateur.

Sa mission consistera à établir les politiques de l'Université en ce qui concerne la planification et la coordination du développement de la recherche, la recherche multi-disciplinaire, la formation d'équipes de chercheurs en groupe, centre ou instituts de recherche et le statut des chercheurs, les politiques concernant la sollicitation et l'acceptation des subventions de recherche et des contrats de recherche et la répartition du budget de recherche non subventionnée. Il est informé des prévisions budgétaires de la recherche non subventionnée dans l'Université avant leur soumission au Comité du budget. Il étudie également toute autre question susceptible d'améliorer les conditions de la recherche à l'Université.

Ses travaux feront l'objet d'un rapport devant être soumis tous les ans à l'Assemblée universitaire.

NOUVEAU DIRECTEUR AUX PUM

Après quatre mois de vacance à leur direction, les Presses de l'Université de Montréal ont enfin un directeur. Il ne s'agit pas d'un nouveau venu dans le domaine, puisque M. René Bonenfant était déjà chef du Service commercial, et par surcroît responsable des relations extérieures des Presses, depuis deux ans. Entré au service de l'Université en janvier



1967, comme rédacteur à ce qui s'appelait alors l'Hebdo-information, il exerça par la suite les fonctions de responsable des publications, puis d'adjoint au directeur du Bureau de l'information. C'est ce poste qu'il quitta en janvier 1970, pour prendre la tête du Service commercial des Presses.

Tout au long de cette période de cinq ans à l'Université, M. Bonenfant a donc été en rapport constant avec, d'une part, la presse, d'autre part, le domaine de l'édition, qu'il s'agisse du côté technique avec les gens du métier,

ou du côté gestion avec les représentants d'autres maisons d'édition, presses universitaires, et organismes officiels de diffusion du livre. M. Bonenfant prépare déjà la prochaine saison des Presses.

10 ANS DE SPORTS

Le calendrier sportif du groupement des facultés est des plus chargé ; de nouvelles disciplines ont été ajoutées au programme telles que le soccer, le hand-ball, le badminton et le ballon sur glace. La restructuration des sports qui s'est déjà amorcée amène la participation individuelle plutôt que la compétition entre les facultés. A ce titre l'on organise cette année, des activités telles que la plongée sous-marine, la nage synchronisée, le curling et même l'aéronautique. Les étudiants ont fait du Centre sportif un de leurs lieux de rassemblement préférés.

- Service d'évaluation pour fins d'embauchage et promotion
- Service de gestion du personnel
- Sélection du personnel

MAHONEY & LEBLANC

(depuis 1938)

Psychologues industriels

Gaston A. Leblanc, Ph.D. '58

4643 ouest, rue Sherbrooke

Montréal 215, Québec

Tél.: 932-2124

Autres bureaux à:

QUÉBEC et TORONTO

les diplômés voyagent en 1972!



* "ya un proverbe anglais qui dit: "Bon avocat, mauvais voisin."
 Et un autre qui dit: "les voyages améliorent les sages et empirent les sots..."
 ...ce dernier est un proverbe français..."

voyages Montréal — Paris (vols nolisés par l'Association des Diplômés)

4 mai — 1er juin _____	\$192.00
14 mai — 4 juin _____	\$192.00
2 septembre — 30 septembre _____	\$193.00
23 septembre — 14 octobre _____	\$193.00

Plus de 170 autres dates de départ sont prévues pour des vols de groupes vers tous les coins de l'Europe. Pour vos billets ou de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Service des voyages des diplômés de l'Université de Montréal
 3430, rue St-Denis, Montréal 130 / Tél.: (514) 842-9687

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Service des voyages des diplômés de l'Université de Montréal
 3430, rue St-Denis, Montréal 130.

Messieurs,

Sans aucune obligation, je désire recevoir les renseignements suivants:

documentation sur les possibilités de tours en Europe

Date de départ considérée: _____

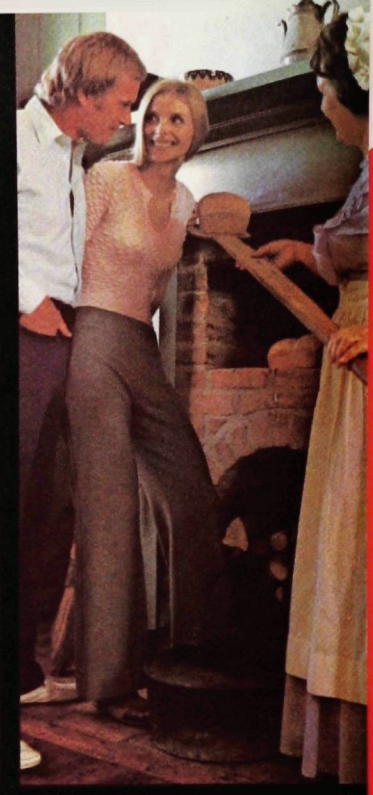
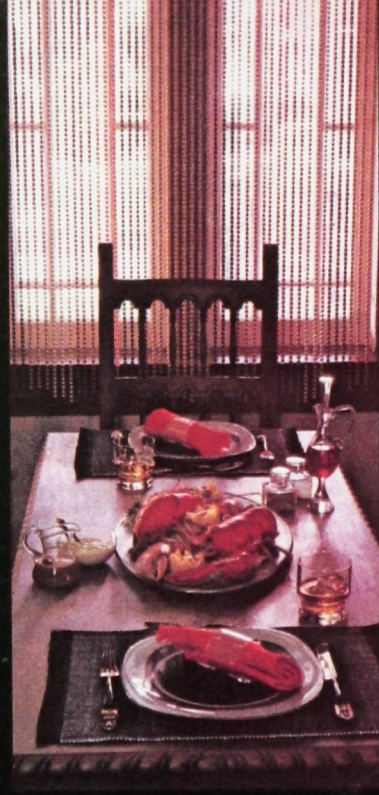
vols de groupes: date recherchée: _____
 départ _____ retour: _____
 destination: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Numéro de téléphone _____

Faculté: _____ Année de promotion: _____



Carrington est un whisky canadien léger, moelleux, vieilli juste à point. Distillé en cuvées, il est surveillé de près par un distillateur méticuleux utilisant sa science avec art pour vous donner ce qui se rapproche le plus de la fabrication artisanale du whisky. Vous saurez en apprécier toute la différence.



**Ce qui est fait en
petite quantité
semble avoir meilleur goût.**

Carrington Canadian Whisky

Distillée au Canada par Carrington Distillers